

Tableau 1 | Thèmes de l'évaluation des programmes

1. Finalité et pertinence du programme

- Objectifs généraux et compétences, connaissances ou habiletés visées
- Contribution à la société
- Positionnement du programme
- Situation des personnes diplômées
- Satisfaction générale

3. Structure et contenu de la formation

- Répartition des crédits, séquence des cours et offre de cours
- Contenus de formation
- Formation pratique (incluant les stages)
- Compétences, connaissances ou habiletés acquises
- Cohérence du contenu de la formation

5. Corps enseignant et gestion du programme

- Adéquation entre l'expertise du corps enseignant et les objectifs du programme
- Échanges sur le programme au sein du corps enseignant
- Pratiques de gestion du programme (suivis et amélioration continue)
- Collaboration avec des parties prenantes externes

7. Formation à la recherche aux cycles supérieurs

- Pratiques d'encadrement
- Formation à la conduite responsable en recherche
- Activités d'animation scientifique
- Soutien financier de la population étudiante
- Examen de synthèse ou doctoral et soutenance

Les thèmes 9 et 10 ont un caractère transversal.

9. Insertion du programme dans son environnement institutionnel

- Ouverture sur le monde
- Interdisciplinarité
- Écoresponsabilité
- Milieu universitaire francophone
- Équité, diversité et inclusion (ÉDI) / Relations avec les Premiers Peuples (RPP)

2. Population étudiante

- Conditions d'admissibilité
- Caractéristiques de l'effectif étudiant
- Besoins de mise à niveau à l'inscription
- Recrutement et visibilité

4. Pédagogie

- Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage
- Évaluation des apprentissages
- Développement pédagogique du corps enseignant
- Ressources matérielles, documentaires et numériques pour la formation

6. Soutien à la réussite étudiante

- Information sur le programme et conseils pour guider le cheminement
- Détection et suivi des étudiants et étudiantes en difficulté académique
- Diffusion d'information sur les services à la vie étudiante et les mesures de soutien institutionnelles (santé mentale, besoins particuliers, etc.)

8. Préparation à la transition après le programme

- Information sur les perspectives d'emploi ou d'études
- Possibilités de réseautage avec des personnes diplômées et des milieux d'emploi
- Soutien à la transition vers le monde du travail

10. Bilan de l'analyse du cheminement étudiant

- Taux de diplomation
- Durée des études
- Persévérance et attrition

D'autres éléments peuvent être considérés en fonction des particularités du programme.